

Dans notre [Communiqué de décembre 2008](#) , nous appelions les laboratoires, les départements, les Pôles de Formation et de Recherche à ne pas demander de Chaires Université-Organisme, appelées parfois Chaires d'excellence. Ce dispositif, qui prétend promouvoir l'excellence, participe, avec le décret sur la modulation des services, au processus de destruction du statut d'enseignant-chercheur. Il ne conduira qu'à réduire la collégialité des activités de formation et de recherche et accentuer les conflits à l'intérieur de l'établissement. Nous appelons solennellement les PFR, qui ont à se prononcer ces jours-ci, à refuser les Chaires de la zizanie. Cette attitude de résistance est la seule responsable face aux passages en force permanents du ministère et du gouvernement. Témoigne de cette résistance montante la lettre ouverte de la Conférence des Présidents d'Universités au Président de la République, intitulée Chronique d'une crise annoncée dans les universités, et parue dans le Monde, où la CPU apostrophe le Président sur le décret de modulation des services, les maquettes de masters de formation des maîtres et l'accord entre la France et le Vatican sur la reconnaissance des diplômes délivrés par les instituts catholiques.